

InfoMuni

Séance de Municipalité du vendredi 15 avril 2016

Parmi les points traités par la Municipalité, relevons les décisions qui suivent :

Promis à la démolition, des immeubles de Chernex serviront de lieu d'entraînement pour les Unités spéciales de la Gendarmerie vaudoise

Les bâtiments communaux Fin du Craux 15 et 17 à Chernex, destinés à être démolis pour faire place au futur quartier « Chernex Village », sont désormais libres de tous leurs occupants. Plutôt que de les laisser totalement inoccupés et inutilisés en attendant l'avancement du projet de nouveau quartier, la Commune de Montreux a accepté de les mettre à la disposition des Unités Spéciales de la Gendarmerie vaudoise, qui cherchent à utiliser ce type de bâtiments vides comme lieu d'entraînements.

Les entraînements débuteront début mai, pour une durée à définir ultérieurement. Ils auront lieu les lundis, de 07h00 à 16h30. Toutes les précautions ont été prises pour que la population ne soit pas dérangée par ces exercices.

La Commune de Montreux honore deux contributeurs de la Maison de Quartier Jaman 8

MM. Théodor Kummer et André (Dédé) Chaney ont chacun contribué de façon significative à la réalisation de la Maison de Quartier Jaman 8 à Clarens.

M. Kummer a fait un legs à la Commune de Montreux pour des actions sociales. Une partie de ces fonds a été investie dans la Maison de Quartier, vecteur par excellence de création et renforcement de liens sociaux. M. André Chaney, facteur à Clarens pendant des décennies et coauteur de l'ouvrage « Clarens, l'histoire d'un village », a pour sa part contribué à cette réalisation par sa participation active au projet urbain « CLARENSemble ».

En remerciement de leurs précieux apports, et après consultation des divers acteurs locaux dont l'Association des intérêts de Clarens, la Municipalité a décidé de baptiser le « foyer » de Jaman 8 « Espace Chaney », un clin d'œil à l'esprit convivial de « Dédé ». La plus grande salle à vocation communautaire portera pour sa part le nom de « Salle Gabriela et Théodor Kummer », en hommage à la générosité et l'altruisme de leur geste envers les habitants de notre Commune.

Biennale 2015 : la Municipalité a choisi les emplacements des lauréats

Pour mémoire, le prix du jury de la Biennale 2015 a été acquis par la Commune pour un montant de CHF 15'000.- et vient enrichir son patrimoine culturel ; le prix du public reste exposé jusqu'à la prochaine édition de l'événement, soit l'été 2017. Les emplacements de ces deux œuvres sont désormais choisis.

Le prix du jury est revenu à Sara.H, artiste suisse de 48 ans. Son œuvre, « Et si ma bille était la lune », restera installée à son emplacement actuel, sur les quai Edouard-Jaccoud, entre l'Eurotel et le Petit-Palais, dans une nouvelle version en bronze, de 4.50m de haut. Le prix du public a été décerné à l'artiste français Alexandre Berlioz pour sa contrebasse en bois intitulée « Dream Bass ». En raison de sa fragilité, cette œuvre sera exposée à proximité de la billetterie de la Fondation de la Saison culturelle, près de l'entrée du 2m2c, niveau Avenue Claude Nobs.

Ces œuvres, ainsi que celles des lauréats des précédentes éditions – 2008, 2011 et 2013 - sont présentées sur Cartoriviera http://map.cartoriviera.ch/theme/oeuvres-art.

Le logo du Montreux jazz Festival s'affiche en grand pour les 50 ans de la manifestation

Réalisée en l'honneur des 50 ans du Montreux Jazz Festival, la représentation géante du logo créé par Jean Tinguely en 1982 appartient à la Commune, qui l'a financée. Les lettres d'environ 6 m de large sur 4 m de haut seront illuminées de l'intérieur par des tubes LED de couleurs différentes. La structure, permanente, sera installée au pied du 2m2c, côté rue Alexandre-Emery, sur une parcelle du domaine privé communal.